

Actes de naissance

Adoption

L'adoption permet de créer un lien de entre l'adoptant et l'adopté.

Une personne seule ou un couple marié, pacsé ou vivant en concubinage peut adopter un mineur ou un majeur, français ou étranger.

L'adoption peut être **simple** ou **pléniaire**. Dans le cas de l'adoption simple, les liens avec la famille d'origine sont maintenus. Dans le cas de l'adoption pléniaire, il y a une rupture totale des liens de l'adopté avec sa famille d'origine.

C'est l'adoptant qui doit faire la demande de l'adoption

Adoption d'un mineur

- › [Adoption par une personne seule](#)
- › [Adoption par un couple](#)
- › [Adoption de l'enfant de son époux, du partenaire de Pacs ou du concubin](#)

Adoption d'un majeur

- › [Adoption par une personne seule](#)
- › [Adoption par un couple](#)
- › [Adoption de l'enfant de son époux, partenaire ou concubin](#)

Pour en savoir plus

- › [Site de l'Agence française de l'adoption \(Afa\)](#)
Agence française de l'adoption (Afa)

Voir aussi...

- › [Autorité parentale](#) (particuliers)

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/etat-civil/actes-de-naissance?xml=N133&cHash=6e02e3343e72f338c2a030289801d858?>

- › [Nom et prénom](#) (particuliers)
- › [Congé d'adoption dans le secteur privé](#) (particuliers)
- › [Congé d'adoption dans la fonction publique](#) (particuliers)

@ Services en ligne et formulaires



- › [Requête en adoption plénière d'un enfant par des époux](#) - Formulaire - Cerfa n°15736*03
- › [Requête en adoption simple d'un mineur par une personne à titre individuel](#) - Formulaire - Cerfa n°15737*04
- › [Requête en adoption simple d'un majeur par des époux](#) - Formulaire - Cerfa n°15738*03
- › [Requête en adoption simple d'un majeur par une personne à titre individuel](#) - Formulaire - Cerfa n°15739*03
- › [Requête en adoption simple d'un enfant par des époux](#) - Formulaire - Cerfa n°15740*04
- › [Requête en adoption simple de l'enfant du conjoint, partenaire ou concubin](#) - Formulaire - Cerfa n°15741*05
- › [Requête en adoption plénière d'un enfant par une personne à titre individuel](#) - Formulaire - Cerfa n°15742*03
- › [Requête en adoption plénière de l'enfant du conjoint, partenaire ou concubin](#) - Formulaire - Cerfa n°15743*05

Comment faire si...

- › [J'ai besoin de faire garder mes enfants](#) (particuliers)
- › [plus](#) (particuliers)

Questions - Réponses



- › [Quelles sont les différences entre l'adoption simple et l'adoption plénière ?](#) (particuliers)
- › [Comment faire une demande d'agrément ?](#) (particuliers)
- › [Comment adopter un enfant à l'étranger ?](#) (particuliers)
- › [En cas de délaissement parental, l'adoption d'un enfant est-elle possible ?](#) (particuliers)
- › [Un européen peut-il adopter en France ?](#) (particuliers)

CONTACT



DÉMARCHES

Service accueil - Formalités administratives - Etat civil

Mairie d'Uzès
1 place du Duché
30700 Uzès

📞 0466034848

✉ etat.civil@uzes.fr

📄 VOIR LA FICHE



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)